

REPUBLIQUE FRANCAISE

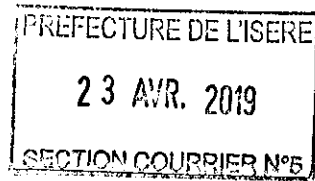
21380186300068

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
GRESSE EN VERCORS**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MENS

**SERVICE PUBLIC LOCAL
GRESSE EN VERCORS**

M49



BUDGET PRIMITIF

BUDGET : EAU-ASSAINISSEMENT

ANNEE 2019

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	438 860,00	202 341,65
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 236 518,35
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	438 860,00	438 860,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 815 740,00	1 607 275,26
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 208 464,74
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 815 740,00	1 815 740,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	2 254 600,00	2 254 600,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	75 600,00	0,00	93 100,00		93 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	27 000,00	0,00	18 000,00		18 000,00
014	Atténuations de produits	14 000,00	0,00	20 034,00		20 034,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,62	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		117 600,62	0,00	131 134,00		131 134,00
66	Charges financières	48 121,92	0,00	18 742,02		18 742,02
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)			813,34		813,34
Total des dépenses réelles d'exploitation		165 722,54	0,00	150 689,36		150 689,36
023	Virement à la section d'investissement (6)	76 699,28		157 894,28		157 894,28
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	65 138,18		130 276,36		130 276,36
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		141 837,46		288 170,64		288 170,64
TOTAL		307 560,00	0,00	438 860,00		438 860,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

438 860,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	191 999,72	0,00	201 500,28		201 500,28
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	841,37		841,37
Total des recettes de gestion des services		191 999,72	0,00	202 341,65		202 341,65
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		191 999,72	0,00	202 341,65		202 341,65
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	24 755,37		0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		24 755,37		0,00		0,00
TOTAL		216 755,09	0,00	202 341,65		202 341,65

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

236 518,35

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

438 860,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	288 170,64
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	35 000,00	0,00	19 850,00		19 850,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	3 181 109,12	0,00	1 579 280,00		1 579 280,00
Total des dépenses d'équipement		3 216 109,12	0,00	1 599 130,00		1 599 130,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	229 238,51	0,00	216 060,00		216 060,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			550,00		550,00
Total des dépenses financières		229 238,51	0,00	216 610,00		216 610,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 445 347,63	0,00	1 815 740,00		1 815 740,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	24 755,37		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		24 755,37		0,00		0,00
TOTAL		3 470 103,00	0,00	1 815 740,00		1 815 740,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 815 740,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement	2 388 951,00	0,00	1 080 017,91		1 080 017,91
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		2 388 951,00	0,00	1 080 017,91		1 080 017,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	57 287,76	0,00	239 086,71		239 086,71
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières		57 287,76	0,00	239 086,71		239 086,71
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 446 238,76	0,00	1 319 104,62		1 319 104,62
021	Virement de la section d'exploitation (4)	76 699,28		157 894,28		157 894,28
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	65 138,18		130 276,36		130 276,36
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		141 837,46		288 170,64		288 170,64
TOTAL		2 588 076,22	0,00	1 607 275,26		1 607 275,26

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

208 464,74

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 815 740,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

288 170,64

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	93 100,00		93 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	18 000,00		18 000,00
014	Atténuations de produits	20 034,00		20 034,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	18 742,02	0,00	18 742,02
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	130 276,36	130 276,36
022	Dépenses imprévues (exploitation)	813,34		813,34
023	Virement à la section d'investissement		157 894,28	157 894,28
	Dépenses d'exploitation - Total	150 689,36	288 170,64	438 860,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	438 860,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	216 060,00	0,00	216 060,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	19 850,00	0,00	19 850,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 579 280,00	0,00	1 579 280,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45.	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	550,00		550,00
	Dépenses d'investissement - Total	1 815 740,00	0,00	1 815 740,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 815 740,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	201 500,28		201 500,28
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	841,37	0,00	841,37
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'exploitation - Total	202 341,65	0,00	202 341,65

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	236 518,35
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	438 860,00
--	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	239 086,71	0,00	239 086,71
13	Subventions d'investissement	1 080 017,91	0,00	1 080 017,91
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		130 276,36	130 276,36
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		157 894,28	157 894,28
	Recettes d'investissement - Total	1 319 104,62	288 170,64	1 607 275,26

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	208 464,74
---	------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
-----------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 815 740,00
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	75 600,00	93 100,00	
6021	Matières consommables		0,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	20 000,00	20 000,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	500,00	500,00	
6064	Fournitures administratives	100,00	100,00	
6066	Carburants	1 300,00	2 000,00	
611	Sous-traitance générale		38 250,00	
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	12 000,00	3 000,00	
61523	Entretien et réparations réseaux	12 000,00	15 400,00	
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	3 500,00	0,00	
6156	Maintenance	15 000,00	0,00	
618	Divers	5 000,00	4 350,00	
623	Publicité, publications, relations publiques		8 000,00	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	2 700,00	1 500,00	
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 500,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	27 000,00	18 000,00	
621	Personnel extérieur au service	27 000,00	18 000,00	
014	Atténuations de produits (7)	14 000,00	20 034,00	
701249	Reversement redevance pour pollution d'origine domestique	9 000,00	9 000,00	
706129	Reversement redevance pour modernisation des réseaux d	5 000,00	11 034,00	
65	Autres charges de gestion courante	1 000,62	0,00	
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,62	0,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		117 600,62	131 134,00	
66	Charges financières (b)(8)	48 121,92	18 742,02	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	48 121,92	18 742,02	
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)		813,34	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		165 722,54	150 689,36	
023	Virement à la section d'investissement	76 699,28	157 894,28	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	65 138,18	130 276,36	
6811	Dotations aux amortissements immos corporelles et incorp	65 138,18	130 276,36	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		141 837,46	288 170,64	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		141 837,46	288 170,64	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		307 560,00	438 860,00	

+

RESTES A REALISER 2018 (13)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	438 860,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT		BP	2019
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES		A1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar	191 999,72	201 500,28	
7011	Ventes d'eau	90 000,00	93 000,28	
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	7 999,72	9 000,00	
70611	Redevance d'assainissement collectif	90 000,00	95 000,00	
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	4 000,00	4 500,00	
74	Subventions d'exploitation		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		841,37	
7581	FCTVA		841,37	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		191 999,72	202 341,65	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		191 999,72	202 341,65	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	24 755,37	0,00	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerci	24 755,37	0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		24 755,37	0,00	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		216 755,09	202 341,65	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	236 518,35
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	438 860,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	35 000,00	19 850,00	
213	Constructions	15 000,00	13 630,00	
2156	Matériel spécifique d'exploitation	20 000,00	6 220,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 181 109,12	1 579 280,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	3 181 109,12	1 579 280,00	
Total des dépenses d'équipement		3 216 109,12	1 599 130,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	229 238,51	216 060,00	
1641	Emprunts en euros	229 238,51	216 060,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)		550,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)		550,00	
Total des dépenses financières		229 238,51	216 610,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		3 445 347,63	1 815 740,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	24 755,37	0,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur	24 755,37	0,00	
1391	Subventions d'équipement	24 755,37	0,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		24 755,37	0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 470 103,00	1 815 740,00	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 815 740,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état II B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 388 951,00	1 080 017,91	
131	Subventions d'équipement	2 388 951,00	1 080 017,91	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		2 388 951,00	1 080 017,91	
10	Dotations, fonds divers et réserves	57 287,76	239 086,71	
10222	FCTVA	57 287,76	239 086,71	
1068	Autres réserves		0,00	
Total des recettes financières		57 287,76	239 086,71	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		2 446 238,76	1 319 104,62	
021	Virement de la section d'exploitation	76 699,28	157 894,28	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	65 138,18	130 276,36	
2803	Frais d'études, de recherche et de développ. et frais d'inserti	2 041,20	4 082,40	
2813	Constructions	1 186,64	2 373,28	
28156	Matériel spécifique d'exploitation	56 942,39	113 884,78	
28158	Autres	4 687,00	9 374,00	
2818	Autres immobilisations corporelles	280,95	561,90	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		141 837,46	288 170,64	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		141 837,46	288 170,64	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 588 076,22	1 607 275,26	

+

RESTES A REALISER 2018 (9)	0,00
----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	208 464,74
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 815 740,00
--	--------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	0,00 ^a	0,00 ^b	0,00 ^b	0,00 ^b

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1541 Emprunts en euros (total)					1 352 240,00									
A 0109907-000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	22/10/2009		25/03/2010	1 352 240,00	F			4,3	4,3	T	X	N	A-1
A 0103907-001	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	24/09/2010		25/12/2010	55 000,00	F			4,3	4,3	T	X	N	A-1
5149172	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/01/2017		01/01/2018	597 240,00	F			1,5	1,49143	T	X	N	A-1
A0117607000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	01/09/2017		07/12/2017	555 000,00	F			1,05	1,05	T	F	N	A-1
Total général					1 352 240,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)													
A.0109907-000	N	0,00		1 240 361,58					30 059,15	18 659,85	0,00	2 496,11	
A.0109907-001	N	0,00		27 244,78	5,92	F	4,3	3 885,00	30 059,15	18 659,85	0,00	2 496,11	
5149172	N	0,00		76 786,79	6,67	F	4,3	10 025,50	1 109,44	3 141,62	0,00	0,00	
A0117607000	N	0,00		581 330,01	28,75	F	1,49143	16 148,65	8 581,27	5 827,52	0,00	2 107,61	
Total général		0,00		1 240 361,58				30 059,15	18 659,85	0,00	0,00	2 496,11	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV

A1.4

Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	4 100,00% 1 240 361,58					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	équipements électromécaniques	10	03/02/1995
Linéaire	ouvrages d'art, canalisations	40	03/02/1995
Linéaire	informatique	2	30/03/2000

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		216 610,00	I 216 610,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		216 060,00	216 060,00
1641	Emprunts en euros	216 060,00	216 060,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		550,00	550,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	550,00	550,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	550,00	550,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	216 610,00	0,00	D001 0,00	216 610,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		527 257,35	III 527 257,35
Ressources propres externes de l'année (a)		239 086,71	239 086,71
10222	Dotations, fonds divers et réserves	239 086,71	239 086,71
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		288 170,64	288 170,64
2803	Frais d'études, de recherche et de dévelop. et frais d'insertion	4 082,40	4 082,40
2813	Constructions	2 373,28	2 373,28
28156	Matériel spécifique d'exploitation	113 884,78	113 884,78
28158	Autres	9 374,00	9 374,00
2818	Autres immobilisations corporelles	561,90	561,90
021	Virement de la section d'exploitation	157 894,28	157 894,28

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	527 257,35	0,00	208 464,74	0,00	735 722,09

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 216 610,00
Ressources propres disponibles	IV 735 722,09
Solde	V = IV - II (6) + 519 112,09

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

IV
C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Matif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

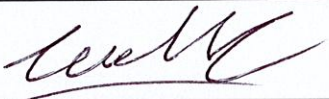
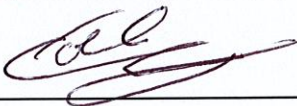
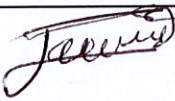
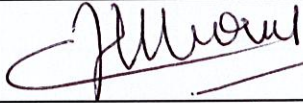
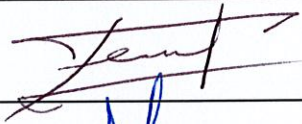

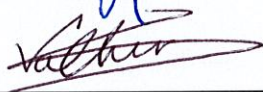
Présenté par le Maire, Mr Alain ROUGALE,
A Gresse-en-Vercors, le 15/04/2019
Le Maire, Mr Alain ROUGALE,

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 8
VOTES : Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Gresse-en-Vercors, le 15/04/2019

Date de convocation :

Les membres du Conseil Municipal,

BOUVIER Jean-Pierre	
COTTE Cyril	
GODEAU Christian	
GRABIAS Franck	
LIEVEAUX Jean-Paul	
MARTIN Frédéric	
NOUEN Marie-Ange	
PECOUL Michel-Pierre	
ROUGALE Alain	
VALLIER Sébastien	

Certifié exécutoire par le Maire, Mr Alain ROUGALE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/04/2019 et de la publication le 16/04/2019.

A Gresse-en-Vercors, le 16/04/2019



SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.13 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.14 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.16 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

p.17 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

p.18 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.19 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation

A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

p.20 C1.1 - Etat du personnel titulaire

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.22 D - Arrêté et signatures

	Jointes	Sans Objet
A1.1		X
A1.2	X	
A1.3		X
A1.4	X	
A1.5		X
A1.6		X
A2	X	
A3.1		X
A3.2		X
A4.1	X	
A4.2	X	
A5.1.1		X
A5.1.2		X
A5.2.1		X
A5.2.2		X
A6		X
A7		X
B1.1		X
B1.2		X
B1.3		X
B1.4		X
B1.5		X
B1.6		X
B1.7		X
B2.1		X
B2.2		X
C1.1	X	
C1.2		X
C2		X
C3		X
D	X	